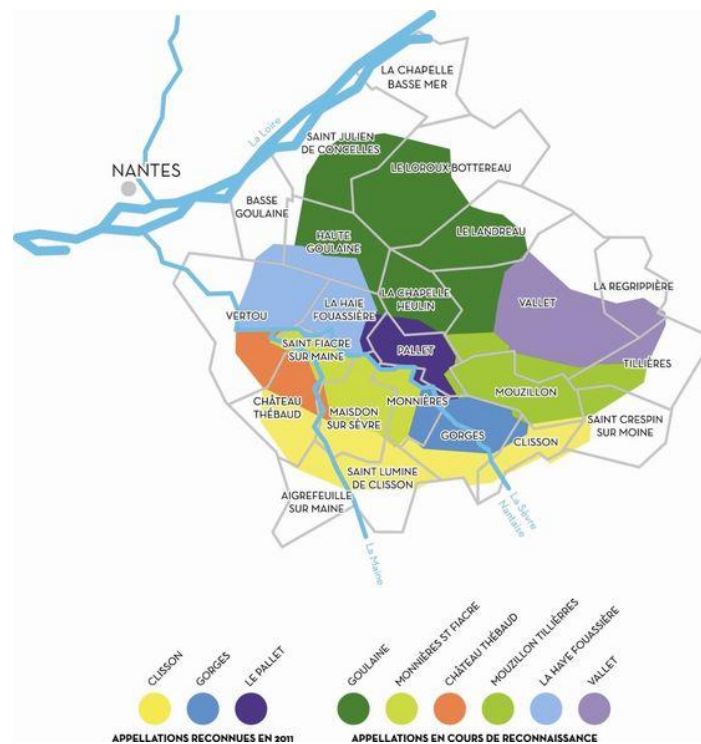


## Cahier des charges GORGES

- Cépage unique : Melon de Bourgogne
- Vigne âgée d'au moins 6 ans et plantée sur un terroir de Gabbro, située à GORGES ou sur les communes limitrophes
- Les parcelles doivent être identifiées par l'INAO au préalable
- Un contrôle du rendement est effectué avant la véraison, celui-ci ne doit pas dépasser 45 Hl/Ha
- La richesse minimale des moûts est de 178g/l de sucre
- Le vin doit-être élevé minimum 24 mois sur lie avant sa mise en bouteille
- Le vin est analysé et dégusté préalablement au conditionnement (agrément)

Pour en savoir plus :

<http://www.muscadet-grosplant.fr/doc/MUSCADET-SEVRE-ET-MAIME.pdf>



Pour nous contacter :

Tél : +33 2 40 06 93 19

Mail : [contact@domainebregeon.com](mailto:contact@domainebregeon.com)

Site : [www.domainebregeon.com](http://www.domainebregeon.com)